

## CERTIFICAT ADMINISTRATIF

---

Je soussigné(e), Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez, certifie avoir procédé à la date du 27 septembre 2023 à l'affichage de la délibération du conseil communautaire du 25 septembre 2023 portant prescription de la 4<sup>ème</sup> modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pardies et ce pendant une durée minimale d'un mois au siège de la communauté de communes de Lacq-Orthez et en mairie de Pardies.

En foi de quoi, je délivre le présent certificat administratif pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mourenx, le 28 septembre 2023

Le président,



*Patrice Laurent*  
**Patrice LAURENT**